

NOUVELLES CONDENSÉES POUR LES GENS PRESSÉS

—A eût lieu, à l'église de Macamic, le 20 août, le mariage de M. Edouard Gendron avec Mlle Angéline Ricard. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

—M. Edgar Vézina, assistant-auditeur de la province, vient d'être promu au poste d'auditeur. Il succède à M. Joseph Morin, qui prend sa retraite.

—Une nouvelle cour de magistrat vient d'être créée à Granby, pour le district de Shefford. L'établissement de cette cour était devenu nécessaire. Elle commencera à fonctionner le 1er septembre.

—Deux frères Maristes, de St-Malo, revenant d'une promenade au pont de Québec, ont été frappés par une auto sur la route de St-Romuald. L'un souffre d'une fracture du crâne et l'autre s'en tire avec un choc nerveux.

—M. Thomas Maher a été nommé organisateur du parti conservateur pour le district de Québec.

—En atterrissant, à Sillery, un hydravion a gravement blessé un ouvrier, M. Alfred Villeneuve, 55 ans. Il a une hanche fracturée.

—Un américain a capoté dans la fameuse courbe entre St-Augustin et Neuville. La machine a été fort endommagée.

—L'hôpital Laval sera incessamment agrandi. On y ajoutera deux ailes de 25 pieds. Les travaux terminés, il contiendra 175 lits de plus.

—Deux jeunes bandits ont tenu un gardien de nuit à la pointe du revolver, dans un restaurant à London, et ont fui avec une somme de \$66. On est à la recherche des voleurs.

—Dans la Saskatchewan, le rapport définitif des élections générales donne le résultat suivant: libéraux, 28; conservateurs, 24; indépendants, 6; et progressistes, 5.

—Mme Cyrille Dumas a été tuée et Mme Ernest Lacroix et un jeune enfant ont été grièvement blessés, à St-Sébastien, lorsque le cheval que les deux femmes conduisaient prit le mors aux dents et fit verser la voiture.

—Un revenu d'environ dix millions de dollars va être réalisé par la province de Québec sous la forme de taxes d'automobiles, cette année, suivant une déclaration du Trésorier provincial. C'est un beau denier.

—Un américain, Charles Kentosky, a trouvé la mort à Grondines, quand le pneu d'une roue de son char se détachant, l'auto capota.

—Toute une famille de touristes américains a été précipitée dans le canal Soulanges, par suite d'une collision d'automobiles. Il y a trente pieds d'eau à cet endroit. On a retiré le char, qui contenait les cinq cadavres, portant empreinte sur la figure l'horreur du trépas horrible et inévitable.

—Un sérieux accident, qui coûtera peut-être la vie à un citoyen de St-Marc des Carrières, est survenu à la carrière de M. Olivier Gauthier, quand M. Eno Lachapelle a été frappé par une charge de trois à quatre mille livres de pierre.

—La fameuse promenade qui de la Terrasse conduit au Parc des Champs de Bataille, à Québec, sera reconstruite aux frais du gouvernement fédéral.

—Un verdict de mort accidentelle a été rendu sur les causes de la mort de Georges-Henri Tousignant, 6 ans, tué par une auto à St-Jean Deschaillons.

—Des descendants de la famille Tessier dit Laplante réclament des Pères Sulpiciens de Montréal la bagatelle d'un milliard de dollars, valeur d'un certain terrain sur lequel sont construits la cathédrale Notre-Dame et plusieurs grands édifices.

—A Tabritz, en Perse, une inondation a fait périr cent personnes et détruit 5,000 maisons.

—M. Antoine Demers a les jambes broyées par une locomotive à St-Grégoire et expire peu après.

—L'explosion d'un poêle à gaz, rue St-Cyrille, à Québec, cause la mort de Mme Charles Serchuk. Son mari est grièvement blessé en lui portant secours.

—Un groupe de seize fermiers français, du département de Seine-et-Oise, sont arrivés à Québec, dans le but de s'établir dans la région du Sudbury, où des terres leur sont offertes.

—Un Italien de Windsor est détenu par la police de Détroit sous l'accusation d'avoir assassiné, à Détroit même, il y a six semaines, un homme, sa femme et quatre enfants.

—Un juif du nom de Salomon Albeman a été arrêté à Québec, à l'arrivée d'un transatlantique, accusé d'avoir voulu frauder la Douane. Le prévenu avait caché, dans une jambe artificielle, des diamants pour une valeur de huit mille piastres.

—L'onde fait deux victimes à Berthier, M. Hildevert Groleau, comptable licencié, et Mlle Marguerite Fournier, de Québec.

—Du 1er août 1928 au 31 juillet 1929, le commerce extérieur du Canada s'est élevé à \$2,650,315,854, un quart de million de plus que pour l'exercice précédent.

—Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée à une traverse à niveau à deux milles de Barrie, Ont.

—Le magasin de M. Alex. Basin, à Neuville, a de nouveau été visité par des voleurs. On évalue à \$300 les marchandises enlevées.

—M. Gérard Boivin, de Notre-Dame des Laurentides, a été assez grièvement blessé par une auto, en face des magasins Paquet, à Québec.

—Horrible tragédie à St-Sébastien de Beauce. Une fillette de 12 ans, Yvette Blouin, s'est fait trancher la tête, pendant que son père, M. Antoine Blouin, a eu un bras arraché et son petit frère un bras à demi coupé par une scie circulaire, qui se détacha de son essieu, au moment où ces trois personnes étaient occupées à scier du bois.

—En revenant des foins, M. Paré, de Neuville, a trouvé sa maison saccagée. Une fenêtre était enfoncée, et après inspection, il constata qu'il lui manquait \$85. On recherche les voleurs. Deux chemineux avaient été arrêtés, mais on a dû les relâcher faute de preuves.

—Il y a, à Portneuf, un malencontreux pont qui a déjà été la cause de plusieurs accidents d'automobile. Le dernier en date est celui de M. Valmore Dufresne qui a eu une jambe fracturée. La résidence de M. Marcotte, tout près de là, a été endommagée par l'automobile qui s'est jetée dessus. Si on n'élargit bientôt ce pont, avant longtemps la résidence de M. Marcotte sera complètement démolie.

—Un jeune homme d'une vingtaine d'années, fils de M. Adélar Martel, de la Baie St-Paul, a été grièvement blessé en travaillant au remorquage d'une automobile. Le levier qui sert à lever les automobiles en panne a cédé tout à coup et l'a frappé violemment au front. Il a été transporté à l'hôpital avec une large entaille à la tête.

—Les bâtiments et les dépendances de M. G. Morissette, à St-Grégoire, comté de Nicolet, ont été détruits de fond en comble par un feu d'origine inconnue. On estime les pertes à \$5,000. La récolte de foin qu'on venait d'engranger est consumée. Les machines agricoles sont brûlées. Une cinquantaine de volailles ont péri dans les flammes, ainsi qu'un chien d'une grande valeur.

—Dans la province de Québec, il n'y aura certainement pas d'élection générale cette année. L'honorable M. Taschereau a fait à ce propos une déclaration très catégorique. De son côté, l'honorable M. Perron a déclaré à Trois-Rivières que nous n'aurons pas d'élections provinciales avant deux ans.

—Un vol sacrilège des plus audacieux a été commis à l'église St-Stanislas, à Montréal. Le voleur s'est introduit dans la sacristie et s'est emparé des ampoules contenant les Saintes Huiles, d'un ostensoir, d'une statue de St-Jean-Baptiste, d'un revolver et de toutes les clefs des tabernacles. Rufus Crevier, arrêté et convaincu de ce vol, a été condamné à six ans de pénitencier.

MONDRIENSIÈME

L'ISLET STA. P.Q.

fait connaître au public les nouveaux produits sortis de ses importantes usines cette année, à

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

où les cultivateurs sont instamment invités à visiter la nouvelle fournaise à la mode du jour

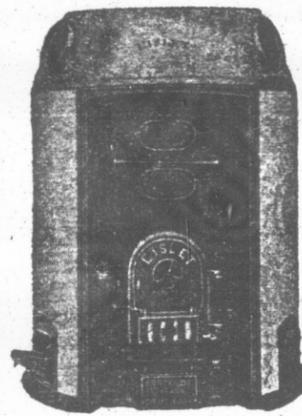
"RADIONA"

Ce sera la surprise des visiteurs.

FOURNAISES A AIR CHAUD

Parmi l'assortiment très varié de nos fournaises à air chaud, qui sont aujourd'hui très populaires dans la Province de Québec, vous serez particulièrement intéressés dans les nouveaux modèles de fournaises que nous offrons.

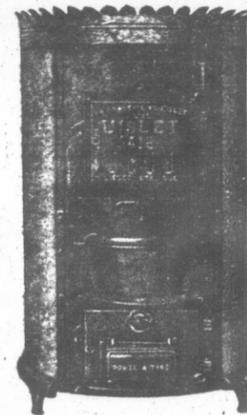
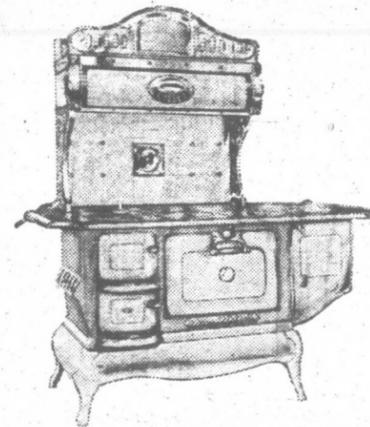
Vous verrez incontestablement les meilleurs valeurs offertes pour le prix.



FOURNAISES DE PLANCHER

Nos nouvelles fournaises installables sur le même plancher sont spécialement intéressantes. Pour écoles, magasins, salles publiques, nous les recommandons comme absolument pratiques.

Notre Garantie est Parfaite.



POELES FOURNAISES- TORTUES

Au choix superbe que nous avons déjà, nous avons fait des additions remarquables, spécialement le nouveau poêle COMMANDEUR, dont illustration ci-contre, et notre nouvelle fournaise-tortue FOCH, qui rencontrera certainement l'approbation générale du public.

Bienvenue à tous les visiteurs de l'Exposition provinciale de Québec, à notre intéressant exhibit.

CATALOGUES GRATIS
SUR DEMANDE

—Un accident assez rare est arrivé à un cultivateur du rang St-Joseph, Chicoutimi. M. Joseph Gobeil, propriétaire d'un rucher important et d'un ranch de renards était occupé à l'examen de ses ruches, pour procéder à l'enlèvement des hausses remplies de miel, lorsque ses abeilles, jalouses du fruit de leur travail, se mirent en colère et se jetèrent sur lui, le piquant affreusement. Non contentes de s'être ainsi vengées, elles se dardèrent sur le troupeau de renards. Elles les piquèrent tellement que treize renards en moururent, ce qui a causé à M. Gobeil une perte d'environ trois mille piastres.

—Les éleveurs de renards argentés de la Province de Québec sont actuellement en convention. Plusieurs experts américains dans l'élevage de ces précieuses bêtes à fourrure se sont joints aux délégués québécois, pour faire un échange de vues pratiques sur les principaux problèmes de

cet élevage important: alimentation voulue, forte production de renardeaux, soins à donner, remèdes à appliquer, hygiène, vente des sujets vivants et des fourrures.

—Mary Viau, âgée de 43 ans et mère de huit enfants, a été pendue à Hull, vendredi dernier, pour expier le meurtre de son mari.

Philibert Lefebvre, son complice, a été pendu vingt minutes après elle. Cette double pendaison nous rappelle celle de Cordélia Viau et de Sam Parslow, pendus sur le même échafaud, à Ste-Scholastique, pour un crime identique. Dans le premier cas, les assassins s'étaient servis du couteau pour commettre leur crime et avaient égorgé leur victime dans son lit; dans le dernier, ils ont eu recours à un poison violent, la strychnine, et en ont administré à leur victime assez pour tuer six hommes.

Pri

Pour les gens p

—M. Albert Alain, demeurant à Saguenay, en haut de Saguenay, en voulant secourir un comp

—Désespéré par suite de sa récolte de grains, Joseph fermier de l'Alberta, s'est tant tête première dans un auparavant essayé d'assassiner au moyen d'un marteau.